

2026 097

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/09/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

L'an 2026, le 15 septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de EPINIAC s'est réuni à la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame RAMÉ-PRUNAUX SYLVIE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07/09/2026.

Vote
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Mmes : RAMÉ-PRUNAUX Sylvie, LAURENT Régine, JOULAIN Caroline, TRUFFLET Joëlle, RENO Ophélie, JOLY Emmanuelle, HUBERT Elodie MM : BOURGEAULT Thierry, GRANDIÈRE Bruno, DESPRES Jean-Louis, RUAUX Philippe, ROIZIL Jérôme, HARDY Benoît, HOUITTE de la CHESNAIS Arnaud.

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Le :

Et

Publication ou notification du :

Excusée : Mme CHOQUET Anne-Laure donne pouvoir à M. RUAUX Philippe

A été nommé secrétaire de séance : M. HARDY Benoît

2026_09_51 – Validation de la décision modificative n°1 concernant l'opération 130 Aménagement des Landes et le compte 1641 Emprunts

Vu le code général des collectivités territoriales et en particulier les articles L1611 et suivantes, L 517-10-6,

Vu la délibération n° 2026_03_14 en date du 10 mars 2026 approuvant le Budget Primitif 2026 de la commune,

Considérant la nécessité de procéder à un virement de crédits de la section d'investissement du budget principal 2026 de la commune afin d'abonder l'opération n°130 « aménagement des Landes »,

Considérant la nécessité de procéder à un virement de crédits de la section investissement du budget principal 2026 de la commune afin d'abonder le compte 1641 « Emprunts »,

Considérant que cette décision modificative n'a pas d'impact sur l'équilibre budgétaire du budget 2026 de la commune,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **DE PROCEDER** au virement de crédits d'investissement d'un montant de **11 000 €** du chapitre 21, opération n°57 « Matériel divers » (compte 2188) vers le chapitre 23, opération n°130 « aménagement des Landes » (compte 231),

- **DE PROCEDER** au virement de crédits d'investissement d'un montant de **10 000 €** du chapitre 21, opération n°57 « Matériel divers » (compte 2188) vers le chapitre 16, « Emprunt » (compte 1641),

Envoyé en préfecture le 18/09/2026

Reçu en préfecture le 21/09/2026

Publié le

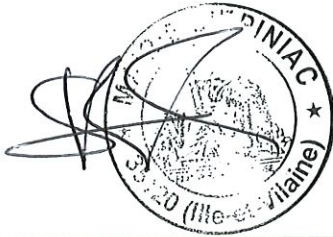
ID : 035-213501042-20260915-2026_09_51-DE

- D'AUTORISER Mme le Maire à signer tous les documents se rapportant à

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 16/09/2026

Le Maire
SYLVIE RAMÉ-PRUNAU



Secrétaire de séance
BENOIT HARDY

Publicité des actes de la commune par voie électronique le